

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
 DIRECTION DES FONDIS D'ÉPARGNE

Emprunteur : 000109148 - DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN

N° Contrat initial (3)	N° Avenant	N° Ligne du prêt	Montants réaménagés hors stock d'intérêts (1)	Intérêt compensateur ou différé réfinancé (1)	Intérêt (1)	Intérêt ou compensateur différé Maintenu (1)	Quotité garantie d'amortissement (en %)	Durée de Remboursement (nb Années) : Durée Phase amort 1 / amort 2	Date prochaine échéance	Périodicité des échéances	Taux d'intérêt actuariel annuel en % phase amort 1 / phase amort 2 (2)	Nature du taux ou index	Marge fixe sur index phase amort (3)	Modalité de révision (3)	Taux de progressivité d'échéance appliqué (3)	Taux de progressivité d'amortissement (3)	Taux prog. annuel plancher des échéances (3)
-	84097	1158562	496 536,99	0,00	0,00	0,00	85,00	22,00 : 22,000 / -	01/10/2018	T	LA+0,600 / -	Livret A	0,600 / -	DL	0,000	---	0,000
Total			496 536,99	0,00	0,00	0,00											

Ce tableau comporte 1 Ligne(s) du Prêt Réaménagée(s) dont le montant total garanti s'élève à : **496 536,99€**
 Montants exprimés en euros

Périodicité : A (annuelle), S (semestrielle), T (trimestrielle)

(1) Montants donnés à titre indicatif sous réserve de la comptabilisation des opérations en cours

(2) Concernant les prêts à taux révisibles, les taux indiqués sont susceptibles d'évoluer à la date de valeur du réaménagement dans l'hypothèse d'une variation de leur index de référence entre la date d'établissement du présent document et la date de valeur du réaménagement

(3) - : Si sans objet

SR : le taux d'intérêt est révisé à chaque échéance en fonction de la variation de l'index

DR : les taux d'intérêts et de progressivité sont révisés à chaque échéance en fonction de la variation de l'index

DL : les taux d'intérêts et de progressivité sont révisés à chaque échéance en fonction de la variation de l'index sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur au taux de progressivité plancher indiqué dans le tableau

Date d'établissement du présent document : 09/08/2018

Date de valeur du réaménagement : 01/07/2018